

Réf. : DAJP/2023-742

**Décision de nomination de suivants de liste
au conseil d'administration**

Collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-530 du Président de l'Université de Tours, en date du 16 octobre 2020, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés au conseil d'administration ;

Vu la liste de candidats intitulée « Autrement 2020 » ;

Vu la démission de M. Christophe DOS SANTOS en date du 30 novembre 2023 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Mme Claudine TACQUARD est proclamée élue au conseil d'administration, collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés, en remplacement de M. Christophe DOS SANTOS et ce pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée aux intéressés.

Fait à Tours le 12 décembre 2023,

Le Président de l'Université

Arnaud GIACOMETTI

A. Giacometti

P.J. : Composition actualisée du conseil d'administration

**COMPOSITION ACUTALISÉE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Titulaire	Liste
CHAREILLE Pascal	L'université ENSEMBLE
TACQUARD Claudine	Autrement 2020
LABELLE Fabienne	Portons tous les talents !
MADELAINE Colombine	L'université ENSEMBLE
PICHON Olivier	Portons tous les talents !
TAILLANDIER-SCHMITT Anne	L'université ENSEMBLE
TER MINASSIAN Hovig	L'université ENSEMBLE